



Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Excoriose**
- **Oidium**
- **Black-rot**
- **Mildiou**
- **Vers de la grappe**
- **Erinose**
- **Escargots**
- **Mesures agro-écologiques**

Stades phénologiques et données météorologiques



Bourgeon dans le coton - IFV



Pointe verte - IFV

Les stades observés sur le vignoble sont globalement homogènes. Ils s'échelonnent entre "bourgeon dans le coton" pour les situations les plus tardives à "sortie des feuilles" pour les situations de Gamay, Loin de l'oeil et Duras les plus précoces. En moyenne, les vignes sont entre "pointe verte" et "sortie des feuilles".

La semaine à venir s'annonce sèche et ensoleillée. Attention, un épisode de gel est annoncé dans les jours qui viennent.

EXCORIOSE

Analyse de risque

Symptômes



En hiver : nécroses brunes en forme de fuseau, des croûtes noires superficielles, des lésions plus étendues type tablette de chocolat. A ces nécroses s'ajoutent un étranglement au niveau de l'insertion du bois. Parfois, on observe un blanchiment des rameaux sur les 1ers entrenœuds.

En saison : sur les rameaux, des nécroses brunes en forme de fuseau, des croûtes noires superficielles, des lésions plus étendues type tablette de chocolat.

Nuisibilité

Pertes quantitatives de récolte car les rameaux atteints sont cassants et les bourgeons présents sur la partie atteinte ne débourent pas (les conséquences sont donc plus graves en cas de taille courte).

Au vignoble : Quelques symptômes de faible intensité sont signalés sur les bois de taille, Loin de l'oeil et Syrah notamment. Généralement la problématique a été bien gérée les années précédentes.

Préconisations

Conditions d'intervention

La lutte contre l'excoriose est uniquement préventive. Elle dépend surtout des symptômes trouvés à la taille et des prévisions météorologiques : un temps sec lors des stades « sortie des feuilles » (stade 6 ou stade D) à « 2-3 feuilles étalées » (stade 9 ou stade E) rend le traitement inutile.

Le stade d'application est atteint dans de nombreuses situations. Mais en l'absence de pluie, tout traitement est inutile.



stade D ou 6



stade E ou 9

En présence de symptômes et si le risque de pluie est annoncé, la stratégie est la suivante :

Stratégie à 2 applications : 1 application au stade « sortie des feuilles » (stade D), 1 application au stade « 2-3 feuilles étalées » (stade E). Attention, il faut tenir compte du stade des bourgeons de la base : 50% des bourgeons doivent avoir atteint le stade visé.

* *Microthiol Spécial Disperss, Sulfurix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha soit 1,25 kg/hL sur la base de 1000L/ha (dose homologuées), 8-10 kg/ha (dose conseillée)*

Pour ces spécialités, 2 applications max sur la cible excoriose.

En pratique : Il est conseillé de réaliser les traitements contre l'excoriose à des volumes/hectare importants de façon à bien mouiller les bois de taille, les bourgeons et les premières feuilles. L'idéal étant d'utiliser des panneaux récupérateurs.

Alternatives

Élimination des bois atteints à la taille. Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Au vu des prévisions le risque est nul.

OIDIUM

Analyse de risque

La période de sensibilité commence au stade "2-3 feuilles étalées" sur les parcelles sensibles ou ayant subi de fortes attaques l'année dernière. Ce stade devrait être atteint dans les prochains jours sur les parcelles précoces.

Sur les parcelles classiques, on attend le stade 17 "boutons floraux séparés" pour démarrer la protection.

A retenir

Pas d'intervention sur les parcelles classiques.

Préconisations

Surveillez l'avancement des stades notamment sur Chardonnay et sur parcelles à historique.

* Spécialités à base de soufre, *Microthiol Spécial Disperss, Sulfurix LS, Citrothiol DG et autres spécialités* ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6 kg/ha (dose conseillée) ; *Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée)*.

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, elle est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

Il est possible de faire des traitements mixtes avec l'érinose et l'excoriose.

Alternative

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

BLACK-ROT

Analyse de risque

Une forte pluie lors du stade 2-3 feuilles étalées peut engendrer les toutes premières contaminations sur les parcelles présentant un historique et/ou des baies momifiées. **Selon les prévisions actuelles, il n'y a pas de risque de pluie pour la semaine à venir.**

A retenir

Surveillez le risque de pluie en situations sensibles.

Préconisations

Surveillez le risque de pluie et l'apparition du stade 2-3 feuilles étalées sur les parcelles présentant des facteurs de risques (notamment taille rase et dégâts en 2020).

Il est possible de faire des traitements mixtes avec l'excoriose.

Alternatives

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

MILDIU

Analyse de risque

Pour qu'une contamination ait lieu, il faut :

- *que le stade "2-3 feuilles étalées" soit atteint
- *que les oeufs de mildiou soient mûrs
- *un niveau de précipitation suffisant.

A ce jour, les oeufs de mildiou ne sont pas mûrs et dans la majorité des cas, le stade de réceptivité n'est pas atteint.

Préconisations

Pas de traitement à prévoir dans les prochains jours.

A retenir

Les facteurs de risque ne sont pas encore réunis.

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Les tous premiers papillons ont été piégés sur le secteur de Rabastens en fin de semaine dernière. En revanche, cette semaine aucun papillon n'a été relevé dans les pièges.

Analyse de risque

Pensez à mettre en place des pièges. Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudémis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager.

Pour ceux qui mettent en place de la confusion sexuelle, la pose des diffuseurs doit être effective une semaine avant le début des vols. **A ce jour, les diffuseurs doivent être en place.**

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

A retenir

Posez les pièges et les diffuseurs doivent être en place sur les parcelles confusées.

ERINOSE

Analyse de risque

**Symptômes**

Formation de boursouflures sur la face supérieure des feuilles. Ces cloques prennent souvent une couleur rouge.

Nuisibilité

Sur certains secteurs ou parcelles, cet acarien (ou phytopte) se développe de manière importante depuis plusieurs années. Il occasionne parfois des dégâts sur inflorescence. En 2020, les symptômes ont été fréquents, mais l'intensité des attaques a été plus faible que les années précédentes.

Seules les parcelles avec un fort historique de dégâts doivent faire l'objet d'une intervention.

Préconisations

Les traitements doivent être réalisés précocement, dès le stade pointe verte. Le stade d'application est atteint dans de nombreuses situations, intervenez sur les parcelles ayant subi des fortes attaques en 2020.

Sur les parcelles à historique (type Muscadelle), un à deux traitements précoces au soufre mouillable, permettent de limiter les populations. L'application doit être ciblée et peut être couplée avec la lutte contre l'excoriose.

* Produits à base de soufre mouillable ; 20kg/ha (dose homologuée) soit 2kg/hL sur la base de 1000L/ha ; 8kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre 7,5L/ha (dose homologuée) ; 5L/ha (dose conseillée)

Alternatives

Favoriser les populations de typhlodromes.

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Intervenez seulement sur les parcelles sensibles.

ESCARGOTS

Analyse de risque

Observations

Les conditions actuelles ne sont pas favorables à la sortie de ces mollusques. L'importance des dégâts est liée à la pluviométrie.

A retenir

Conditions actuelles non favorables.

Préconisations

Les traitements se font sous forme d'appâts granulés déposés au sol. Les granulés doivent être mis en place tôt pour être efficace. L'efficacité diminue lorsque les escargots sont déjà dans la souche. Les applications doivent être renouvelées en cas de fortes pluies.

* SluXX HP, Iron Max (homologation en bio), phosphate de fer, 7kg/ha (dose homologuée)

Alternative

Le phosphate de fer est une solution de biocontrôle.

DIVERS

Mange bourgeon: Des dégâts ont été observés cette semaine dans un plantier sur le secteur de Rabastens.



Mange bourgeon
Photo Vivalie

MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

Gestion des couverts végétaux

La période de destruction des couverts est atteinte dans la majorité des situations et en particulier pour les implantations précoces. Intervenir par roulage ou broyage sur les couverts pour lesquels le développement végétatif est optimum.

Attention un risque de gel est annoncé pour mercredi et jeudi. Une hauteur de végétation excessive dans les parcelles, augmente les effets du gel.



Mode de destruction

Le choix du mode de destruction dépend des objectifs recherchés :

- Si l'objectif est l'amélioration de la fertilité minérale, le broyage combiné à l'enfouissement sera le plus efficace.

L'enfouissement du couvert végétal doit se faire en fonction de son état d'humidité et ne doit jamais être réalisé sur un sol humide. Dans le cas où l'enfouissement est réalisé un à deux jours après le fauchage ou broyage, la décomposition et la minéralisation se feront rapidement. Pour une minéralisation plus lente, il est possible de laisser sécher les résidus de végétation 30 à 60 jours. L'enfouissement peut se faire en une ou deux fois, avec un outil à dent ou à disque en fonction des espèces.

- Si l'objectif recherché est une compensation voire une augmentation du taux de matière organique, le roulage est le plus adapté. Le Rolofaca par exemple permet de coucher au sol les couverts végétaux et de les pincer pour arrêter la montée en sève. Contrairement au broyage et au fauchage, la croissance du couvert est stoppée et la dégradation de la partie "pincée" se fait très lentement. Sur les parcelles en pente, attention ce type de pratique peut compliquer le passage des tracteurs, avec notamment un risque de glissement.

Prochain bulletin le 16 avril

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av 02 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 - 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie Laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr - 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr - 07.86.17.86.03
ml.muratet@tarn.chambagri.fr - 07.80.56.95.60

